



Services aux citoyens

RÉOUVERTURE AU PUBLIC

La municipalité de Papineauville annonce la réouverture au public de ses services administratifs et de l'urbanisme à compter du 28 février 2022.

Les citoyens pourront donc se présenter durant les heures d'ouverture régulières. Des mesures sanitaires telles que le lavage des mains obligatoire et le port du masque à l'entrée ainsi que la présence d'un seul visiteur à la fois seront en vigueur afin de protéger le personnel et les visiteurs. Les citoyens sont invités à prioriser les communications par courriel et par téléphone avant de se présenter sur les lieux. Nous vous encourageons aussi à prendre rendez-vous avant de vous déplacer. Les coordonnées de l'ensemble du personnel se trouvent sur notre site internet www.papineauville.ca

MÉDAILLE POUR ANIMAUX – MISE À JOUR

Nous souhaitons mettre à jour notre registre des médailles, merci de communiquer avec nous par téléphone afin d'effectuer cette mise à jour au [819-427-5511](tel:819-427-5511) poste 2501 ou par courriel reception@papineauville.ca



Événements

CHASSOMANIAK

L'évènement sera de retour pour le plus grand plaisir des chasseurs. Visitez notre site web pour tous les détails: <https://www.papineauville.ca/fr/loisirs-et-culture/activites-de-loisir>



Loisirs et culture

SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE

Plusieurs activités gratuites vous sont proposées par la municipalité. Consultez le site web pour tous les détails: <https://www.papineauville.ca/fr/loisirs-et-culture/activites-de-loisir>

INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR ESTIVAL

Les inscriptions pour notre camp de jour estival seront ouvertes dès le 1er mars.

Visitez le <https://www.les4fersenlair.com/camp-de-jour/>

ÉVEIL À LA LECTURE

Vous êtes à la recherche d'une belle petite activité à faire avec votre petit mousse?

Participez à l'atelier "Éveil à la lecture" pour les 0 à 4 ans, les 2-16 et 30 mars, dès 10h00 à la bibliothèque municipale Papineauville-Lochaber.



Travaux publics

COMPTEUR D'EAU

La prise de données pour les compteurs d'eau recommencera dans la semaine du 14 mars 2022. Un employé municipal sera de passage à votre résidence ou commerce entre 7h et 16h pour effectuer la prise de données.

Assurez-vous que l'accès à l'instrument de lecture qui se situe à l'extérieur soit dégagé.

GEL DE TUYAUX

Les épisodes de grand froid peuvent gravement endommager les conduites d'eau. Nos conseils vous permettront de prévenir le gel de vos tuyaux, de réagir rapidement en cas de problème et d'éviter les mauvaises surprises cet hiver.

Mes tuyaux ont gelé : quoi faire????

Malgré vos efforts, vos tuyaux ont gelé ? Suivez nos conseils pour activer leur dégel et leur permettre de fonctionner à nouveau.

- Ouvrez les robinets.
- Suivez le tuyau qui alimente le robinet afin de trouver la zone gelée. Elle sera givrée ou sera glacée. Le tuyau peut être légèrement bombé ou fissuré.
- Chauffez la zone gelée avec un sèche-cheveux, dirigez un appareil de chauffage vers la partie gelée du tuyau ou utilisez un ruban de chauffage électrique.
- Si ces techniques ne fonctionnent pas ou que le gel est situé à l'extérieur de l'immeuble, **consultez un plombier** pour demander une intervention.



Environnement

MATIÈRES RÉSIDUELLES – RÈGLES HIVERNALES

Lors du dépôt de vos bacs aux abords de la rue vous devez positionner les roues de votre bac de matières résiduelles vers la maison puisque dans un avenir rapproché la collecte se fera par levée mécanique.

Quand

Les bacs peuvent être en bordure du chemin à partir de 16h00 la veille de la collecte. Vous devez les retirer au plus tard à 21h00 la journée de la collecte et les déposer en cours latérale (sur le côté de la maison, à partir du coin de la fondation avant de la résidence vers l'arrière) ou arrière.

En hiver

Déneigez et déglacez les bacs de façon à les rendre accessibles. Assurez-vous que vos bacs ne nuisent pas au déneigement de la voie publique. Ils doivent être à la limite de la propriété, dans le stationnement.

Problème lors des collectes

Téléphonez au 819 427-5511 poste 2507

Les bacs contenant des matières refusées ne seront pas ramassés.



Finances et taxation

1^{ER} VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES - 1ER MARS 2022

Méthodes de paiement proposées:

- Chèque par la poste ou à déposer dans la boîte postale à la municipalité (nous avons une boîte sur la galerie extérieure)
- Virement à finances@papineauville.ca. La réponse doit être Taxes. Inscrire votre nom ou l'adresse de la propriété en référence.
- Paiement en ligne si votre institution bancaire le permet (Desjardins & Banque Nationale). Nous sommes sous Municipalité de Papineauville Taxes.

Il est de votre responsabilité de faire parvenir votre taxation annuelle à votre institution bancaire, lors de la réception de celle-ci.



Actualités

SPCA DE L'OUTAOUAIS - PARTENARIAT

La municipalité est fière de vous annoncer les nouveaux services offerts par la SPCA de l'Outaouais sur notre territoire.

Pour signaler la présence d'un animal errant (chien/chat) ou la maltraitance dont est victime un animal (chien/chat/certains animaux de ferme)

Communiquez avec les patrouilleurs:

patrouille@spca-outaouais.org ou (819) 205-2908

CHATS ERRANTS

La municipalité travaille à l'élaboration d'un plan sur la gestion des chats errants. Des actions concrètes débuteront d'ici le printemps 2022.



Communiqué

FRIGO QUI ROULE – MENU FÉVRIER À AVRIL 2022

De bons repas faits maison, ça vous intéresse? Frigo qui roule vous offre plusieurs choix ainsi que 3 façons de commander.

Visitez leur site internet pour tous les détails: www.frigoquiroule.com